

MESSAGES PRINCIPAUX

Publication du bulletin quotidien : le bulletin d'information est désormais publié tous les vendredis à 16h.

Sur ma serviette, je me tiens à distance de la COVID-19

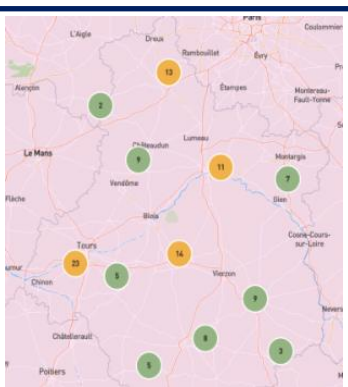
- J'ai dans mes affaires, un sac pour y jeter mes déchets, mouchoirs et masques usagés
- En cherchant un emplacement pour ma serviette, je veille à respecter la distanciation physique avec les autres vacanciers



OÙ SE FAIRE TESTER DANS NOTRE RÉGION ?

Trouver un lieu pour faire un test virologique (RT-PCR) de dépistage du Covid-19 :

<https://www.centre-val-de-loire.ars.sante.fr/coronavirus-ou-se-faire-tester>



Gestes barrières



Se laver régulièrement les mains ou utiliser une solution hydro-alcoolique



Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir



Se moucher dans un mouchoir à usage unique puis le jeter



Éviter de se toucher le visage



Respecter une distance d'au moins un mètre avec les autres



Saluer sans serrer la main et arrêter les embrassades



En complément de ces gestes, porter un masque quand la distance d'un mètre ne peut pas être respectée

Masque obligatoire dès la semaine prochaine dans les lieux publics clos.

DONNÉES RÉGIONALES

Etablissements hospitaliers

11 personnes en réanimation

- 0 dans le Cher
- 6 en Eure-et-Loir
- 1 dans l'Indre
- 1 en Indre-et-Loire
- 0 en Loir-et-Cher
- 3 dans le Loiret

2 054 personnes de retour à domicile (2)

555 décès en

- établissement de santé (dont 124 résidents d'établissements médico-sociaux) (1)
- 85 dans le Cher
 - 139 en Eure-et-Loir
 - 79 dans l'Indre
 - 86 en Indre-et-Loire
 - 63 en Loir-et-Cher
 - 103 dans le Loiret

Etablissements médico-sociaux

391

résidents décédés dans leur établissement d'accueil (1)

- 76 dans le Cher
- 97 en Eure-et-Loir
- 79 dans l'Indre
- 47 en Indre-et-Loire
- 44 en Loir-et-Cher
- 48 dans le Loiret

Tests

période du 7 au 13 juillet

11 323

Personnes testées

34

Personnes positives

0,3 %

Taux de positivité

1,3

Taux d'incidence (3)

(1) Les chiffres des personnes décédées sont cumulatifs depuis le début de l'épidémie. Ces chiffres peuvent évoluer à la baisse, les établissements pouvant effectuer des corrections a posteriori (cas Covid infirmé).

(2) Concerne les patients ayant été hospitalisés pour Covid-19 et de retour à domicile en raison de l'amélioration de leur état de santé.

(3) Le taux d'incidence concerne le nombre de personnes testées positives pour 100 000 habitants.